



PROVINCE DE HAINAUT  
ARRONDISSEMENT DE LA LOUVIERE



**ADOPTER DES POULES ET REDUIREZ VOS DECHETS  
MENAGERS !**

## ANNEXE 2 - Formulaire d'inscription

\*NOM : .....

\*Prénom : .....

\* Domicilié (adresse) : .....

.....

\*Téléphone (fixe et/ou GSM) : .....

- ✓ S'engage à suivre une micro-formation le jour de la remise de deux jeunes poules pondeuses. Cette formation durera 15-20 minutes et reprendra les diverses explications pour l'entretien d'une poule. Un espace questions/réponses sera également organisé dans ce cadre.

**!! Afin que votre dossier soit pris en compte, veuillez joindre une photo/un plan de la future implantation/ de l'implantation du poulailler.**

<p>Règlement du CoDT pour la construction d'un poulailler (abris pour un ou des animaux). <b>Afin que la construction du poulailler soit exonérée d'une demande de permis, celle-ci doit respecter les conditions suivantes.</b> Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service Cadre de Vie au 064/311.333.</p>	<p>Un seul abri par propriété c'est-à-dire qu'il n'en existe pas d'autre sur la propriété. <u>Situation</u> : dans les espaces de cours et jardins. <u>Implantation</u> : - À 3 mètres au moins des limites mitoyennes, - À 20 mètres au moins de toute habitation voisine, - Non située dans l'axe de vue perpendiculaire à la façade arrière d'une habitation voisine. <u>Superficie maximale</u> : 20 m<sup>2</sup> ou 25m<sup>2</sup> pour un colombier. <u>Volumétrie</u> : sans étage, toiture à versant, à deux versants de mêmes pentes et longueur ou d'une toiture plate. <u>Matériaux</u> : bois ou grillage ou similaire à ceux du bâtiment principal existant.</p>
---	---

Votre dossier d'inscription (formulaire + photo/plan du poulailler) devra être remis au service Cadre de Vie, soit par mail ([cadredevie@estinnes.be](mailto:cadredevie@estinnes.be)), soit par voie postale (*Commune d'Estinnes – A l'attention du Service Cadre de Vie – Chaussée Brunehault 232 à 7120 Estinnes*), soit remis en mains propres au service.

\*Mentions obligatoires à mentionner dans ce formulaire afin de pouvoir être contacté par le service Cadre de Vie.

Administration communale d'Estinnes  Chaussée Brunehault 232, 7120 Estinnes

 064 311 327  064 341 490  [www.estinnes.be](http://www.estinnes.be)  [college@estinnes.be](mailto:college@estinnes.be)

Vous souhaitez être régulièrement informés de l'actualité de votre commune? Inscrivez-vous à la newsletter électronique via [www.estinnes.be](http://www.estinnes.be)

